

Vos idées...

Quelques suggestions pour le thème de l'année
prochaine ?

.....

.....

.....

*Toute l'équipe et moi-même serons
très heureux de vous compter parmi
les nombreux participants !*

*La Présidente,
Sophie Martin*



Merci !

DIMANCHE 07 AVRIL 2019

2019

Nous contacter :

Asso Blancy Loisirs/Com Tourisme
Mme Sophie MARTIN
Mairie de Blancy sur Bresle

Tél : 06 86 88 78 25
ou : 02 35 93 50 05

Courriel :

sophie.martin.mairie@orange.fr
www.blancysurbresle.fr
www.facebook.com/blancysurbresle



**17ème concours
des peintres et photographes dans la ville**

Thème 2019
« Le Monde agricole »



**Règlement
Photographes**

Règlement Photographies

- 1 - Concours à partir de 7 ans, le 07 avril 2019.
- 2 - Accueil des photographes à partir de 8h le 7 avril, à la Mairie de Blangy - Place Georges Durand.
- 3 - Les photographes apporteront ce 07 avril 2019, la photo qu'ils souhaitent exposer. Un numéro sera attribué à chaque photographie en fonction de l'ordre d'arrivée.
- 4 - Le photographe aura la liberté totale du choix de la technique et du matériel. Néanmoins, le montage photo est exclu du concours.

Le thème pour 2019 «Le Monde Agricole» est à respecter. Un titre sera obligatoirement donné au cliché mis en concours.

Une seule photographie par participant, noir/blanc ou couleur, 20 cm/30 cm, dans un cadre ou sous-verre (format maxi : 30 cm/45 cm) avec système d'accrochage.

Les éléments décoratifs externes ne sont pas autorisés. Seuls, la photo et son cadre, seront jugés.

5 - Les participants, majeurs ou, de 7 à 18 ans avec autorisation parentale, devront s'acquitter d'un droit de participation de **6 euros**.

6 - Le nom et l'adresse de l'auteur devront figurer au dos de la peinture.

7 - Seuls, les organisateurs accrocheront les œuvres des photographes à la Mairie de Blangy afin de garder l'anonymat des candidats au concours.

8 - A partir de 17h, les œuvres seront soumises à un jury non professionnel, seul habilité à rentrer dans la salle.

La remise des prix s'effectuera à partir de 17h30 à la Mairie de Blangy - Place Georges Durand, où vous êtes invités à participer.

17^{ème} Concours

9 - En cas de non présence du candidat lors de la remise des prix, son lot sera attribué de plein droit au candidat suivant sur la liste. *(Seuls les résidents de Massé de Cormeilles sont exclus de cette clause)*

10 A - Le gagnant de l'année précédente est d'office désigné membre du jury, sauf avis contraire de sa part. *Il ne peut donc concourir pour l'année 2019 mais a, néanmoins, le droit de participer. Aucun prix ne pourra lui être décerné pour cette édition 2019.*

10 B - Le concours offrira les récompenses suivantes :
1^{er} prix : 250 € + lot
2^{ème} prix = 100 € + lot
Du 3^{ème} prix au 5^{ème} prix : un lot

11 - Les photographies seront jugées selon 3 critères
Artistique : 3 points (*Respect du thème imposé/Mise en valeur*).
Technique : 4 pts (*Cadrage, rendu des couleurs, teintes*).
Coup de cœur : 3 pts (*Émotion spontanée, originalité*).

12 - Les œuvres resteront obligatoirement exposées du 9 Avril au 22 au Manoir et à l'Ehpad Massé de Cormeilles du 23 Avril au 6 Mai 2019 (sauf avis contraire du participant).

Possibilité pour les artistes de mettre en vente leurs toiles. Les participants sont invités à récupérer leurs tableaux à partir du 13 Mai à la Mairie annexe, 1 Rue Chekroun - Blangy sur Bresle

13 - Droit à l'image : Chaque participant déclare être l'auteur de la photo soumise. Il reconnaît avoir obtenu préalablement les autorisations nécessaires à sa diffusion, dans le cas où une personne figurerait sur le cliché.

14 - Les photographes sont responsables de la vente éventuelle sur le plan fiscal. Ils peuvent assurer leurs œuvres auprès d'une compagnie d'assurance. Les locaux sont assurés par la Mairie

Bulletin d'inscription

NOM/Prénom :
Adresse :
Code Postal /Commune :
Téléphone :
Courriel :

**Bulletin à retourner complété et signé
avant le 05/04/2019 à l'adresse suivante :**

ASSO Blangy Loisirs / COM TOURISME - Mme Sophie MARTIN
BP 63 - 76 340 BLANGY SUR BRESLE

L'inscription ne sera effective qu'accompagnée du règlement de 6 € pour l'inscription (chèque à l'ordre de l'ASSO Blangy Loisirs)

☐ Je déclare avoir pris connaissance du règlement et accepte l'ensemble des conditions.

Date et signature

Bulletin d'inscription

Je soussigné (e)
autorise mon enfant
à participer aux concours «Photos»,
le dimanche 07 avril 2019.
Téléphone :
Signature du responsable légal :